

# LE NÔTRE

JUSTICE ÉGALE POUR TOUS.

LE SEUL JOURNAL PUBLIÉ ENTIÈREMENT DANS LES INTERÊTS DES OUVRIERS ET DE TOUTES AUTRES PERSONNES SALARIÉES.

Vol. 1, No. 1. F. X. LEMIEUX, Communés, Ottawa, Ont. MONTREAL, SAMEDI 10 AOUT, 1895.

Prix 3 centins le numéro.

## NOTRE PROGRAMME

La direction du journal *Le Nôtre* tient à déclarer avant tout que, d'une part, fidèle aux doctrines sociales de l'Eglise, elle est inébranlablement attachée aux principes sur lesquels repose toute société: la patrie, la famille, la propriété, et qu'en conséquence, elle répudie le collectivisme et toutes les formes du socialisme révolutionnaire qui, allant à l'encontre de ces principes, veulent, pour arriver à leurs fins, détruire toute liberté économique et donner à l'Etat un pouvoir absolu. Mais d'autre part, elle considère que la fausse liberté économique a produit, par une concurrence effrénée, un abaissement continu du salaire moyen et ruiné tour à tour les petits patrons, puis les gros à l'avantage de quelques capitalistes. Elle estime que, par l'effet naturel de ce système, les capitaux, instruments de travail, se concentrent dans un nombre de mains de plus en plus limité et que, par suite, tous ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front tombent dans un état de dépendance voisin de la servitude.

Elle pense qu'il faut faire cesser cet inique abus de la propriété, pourtant légitime en elle-même, en contenant l'usage de celle-ci dans de justes bornes, et qu'ainsi on arrivera à l'émancipation véritable des travailleurs.

Pour arriver à ce résultat, la direction du journal est d'avis qu'il est essentiel d'effectuer et demande :

1° L'union de tous les travailleurs et de tous les groupements corporatifs, afin d'exercer une action dans les Parlements quand il y a lieu, et au besoin d'y faire entrer des défenseurs ;

2° La réglementation de la concurrence internationale ;

3° Que tous les travaux publics, ordonnés par les gouvernements, provinciaux et fédéraux, soient exécutés sous la directe surveillance d'employés du gouvernement et que le système d'octroi par contrats, pour la main d'œuvre, soit aboli.

4° Une représentation législative des intérêts ouvriers basée sur les groupes corporatifs.

5° Le repos légal du dimanche étendu aussi largement que possible, des administrations publiques à l'industrie et au commerce.

Toutes ces mesures sont d'une réalisation actuellement possible, ce sont celles sur lesquelles doivent porter en premier lieu les efforts. En second lieu, la direction veut faire obtenir :

1° La fixation légale des heures de travail d'une façon générale ;

2° La fixation d'un minimum de salaire pour tous les journaliers ;

3° Un salaire suffisant pour les ouvriers de chaque corps de métier, en observant que la famille étant l'unité sociale, ses besoins doivent être visés dans la fixation générale des salaires d'après un tarif national et proportionnel sanctionné par le parlement.

Et finalement : Justice égale pour tous.

## LA GRANDE QUESTION

Un tarif national légalisant les salaires de chacun et de tous.

Voici le texte de la communication qui a été envoyée au comité central du Conseil des métiers et du travail exposant théoriquement la question d'un tarif national et proportionnel des salaires pour tous les ouvriers et personnes salariées et dont l'étude, l'élaboration et finalement l'adoption seront énergiquement poursuivies par la direction du journal "LE NÔTRE".

" Nous soumettons à votre honorable Conseil, une étude susceptible d'être insérée dans vos règlements et qui une fois sanctionnée par nos législateurs deviendra la source du bien-être pour tous les ouvriers et les familles d'ouvriers et des personnes salariées de cette puissance.

Voici en trois paragraphes l'énonciation des résultats qu'amènera cette nouvelle doctrine :

1er.— Cette doctrine nous permettra de vivre plus à l'aise en nous faisant gagner des gages plus convenables et surtout plus élevés.

2ème.— Elle favorisera la venue au pays d'une nombreuse population, sans qu'il soit nécessaire au gouvernement de déboursier un sou pour cela tout en fournissant aux capitalistes l'occasion de mieux placer leurs capitaux en ayant un champ plus vaste pour leurs opérations.

3ème.— Toutes les propriétés foncières du pays augmenteront en valeur de pas moins de 25 % et cela s'appliquera autant aux biens publics qu'aux propriétés privées.

Entendons-nous.

La hausse dans les salaires des ouvriers produira une hausse correspondante sur les bien-fonds déjà existants et cela proportionnellement pour chacun en raison de sa fortune personnelle.

Cette nouvelle doctrine peut s'appeler "Le tarif national modéré, proportionnel et protecteur des salaires de tous les ouvriers et personnes salariées ou plus brièvement : Un tarif national et proportionnel des salaires, dont voici l'échelle :

Ingenieurs en chef.....	\$20 par jour.
1er assistant.....	10 " "
2ème ".....	5 " "
Architectes.....	5 " "
Assistant.....	10 " "
Surintendant.....	10 " "
Contremaître des tailleurs de pierre.....	6 " "
Tailleurs de pierre.....	4 " "
Contremaître des maçons.....	6 " "
Maçons.....	4 " "

Contremaître des maçons en brique.....	6 par jour.
Maçons en brique.....	4 " "
Contremaître des plâtriers.....	6 " "
Plâtriers.....	4 " "
Contremaître des charpentiers.....	6 " "
Charpentiers.....	4 " "
Contremaître des peintres.....	6 " "
Peintres.....	4 " "
Contremaître des plombiers.....	6 " "
Plombiers.....	4 " "

Et ainsi de suite pour chaque ordre de métier

Charretiers, attelages simple.....	\$3 par jour.
Charretiers, attelages double.....	6 " "

Contremaître des maçons.....	4 " "
Journaliers.....	1.50 "

avec \$2.00 pour les ouvriers journaliers de premier ordre comme minimum, et \$3.00 comme maximum, ces derniers prix s'appliquant aux travaux manuels requérant plus de compétence de la part des ouvriers tels que travaux dans les havres, dans les carrières, pour ceux qui font métier de "drillers", etc., etc.

Cette échelle de prix n'est qu'approximative et est susceptible d'être modifiée selon l'intérêt de chaque corps de métier.

Tel est dans ses grandes lignes le prospectus du "tarif national et proportionnel des salaires des ouvriers" qui infailliblement sera adopté et aura force de loi avant que le siècle soit écoulé.

De nos jours, le peuple n'est qu'un esclave. Il n'est pas rare de rencontrer des pères de familles qui sont forcés de travailler toute une longue journée pour la somme modique de 50 cts, rarement peuvent-ils obtenir régulièrement 75 cts, 80 cts et \$1.00.

La vie avec de telles ressources est un long martyre. Le père de famille et ses enfants endurent des privations et l'argent gagné suffit à peine à l'achat des premières nécessités de la vie.

Dans un siècle comme le nôtre, où la civilisation est, dit-on, si avancée, est-il juste, est-il équitable de voir un tel état de choses exister.

Quiconque, de nos jours, emploie un médecin, un avocat ou un notaire, voient ceux-ci, pour le moindre travail présenter des comptes que l'on trouve toujours trop élevés. Faites leur en la remarque et ils vous répondront invariablement : "Mais, c'est notre tarif, la loi nous permet de l'exiger." Et finalement, vous payez la somme élevée que l'on vous réclame.

Pourquoi, de notre côté, vous tous, maçons, tailleurs de pierre, journaliers, etc., etc., n'essayerions nous pas d'obtenir l'adoption d'une loi protégeant nos intérêts de la même manière.

Les médecins, notaires et avocats vous objectent aussi qu'il leur a fallu des années d'études, dépenser de fortes sommes d'argent pour s'instruire et acquérir leurs titres et leurs grades.

Est-ce qu'il ne vous a pas fallu également à vous tous, maçons, forgerons, tailleurs de pierre, etc, faire un apprentissage long et rude.

Nous n'exigeons cependant pas pour l'ouvrier, en général, un tarif de salaires aussi élevé que ceux de messieurs, les médecins, avocats etc.

Pourquoi ne pas favoriser également, par une loi bien élaborée, les ouvriers qui la demandent tous.

Quand l'abondance naîtra au sein de la classe ouvrière la voie aux grandes améliorations s'élargira, l'état social du pauvre journalier se dessinera plus propice, plus vaste et surtout plus équitable. Ce tarif national et proportionnel des salaires

procurera aux classes ouvrières les moyens de faire donner à leurs enfants une bonne éducation, et leur former un avenir meilleur.

Toutes ces améliorations se produiront facilement et sans porter atteinte le moins du monde aux intérêts des capitalistes. Au contraire.

Ce tarif est tout autant en faveur des ouvriers que des marchands, des fermiers, des manufacturiers et des capitalistes du pays.

Et comme preuve : Si l'augmentation dans les salaires est de 25 0/0 il est évident que la main d'œuvre qui sera employée à la construction d'un édifice quelconque coûtant \$4,000 de nos jours vaudra \$5,000 quand les nouveaux salaires légaux seront payés. Donc tous les propriétaires de bâtisses bénéficieront de la plus-value qui s'effectuera dans les édifices. C'est-à-dire qu'une propriété valant de nos jours \$10,000 en vaudra \$2,500 de plus aussitôt que l'on accordera 25 0/0 d'augmentation sur les salaires d'ouvriers.

Et comme conséquence inévitable d'une loi si sage, si économique et si bien élaborée, l'immigration prendrait un nouvel essor. Des millions de gens, d'étrangers, assurés d'obtenir un salaire rémunérateur prendraient la route du Canada s'état bliraient sur nos fermes, fonderaient de nouvelles villes et contribueraient au développement et à la richesse du pays.

L'élan qui serait donné au commerce, à l'industrie, serait si vigoureux que bientôt, nos marchands et nos manufacturiers, verraient leurs établissements prospérer et grandir.

La régularisation légale des salaires empêcheraient également toute friction entre le patron et l'ouvrier et il n'y aurait plus de ces grèves qui ont englouti tant de millions de capitaux.

## AVIS.

Aux Journaliers, Tailleurs de Pierre, Maçons en Brique et en Pierre, Charpentiers, Menuisiers, Plombiers, Plâtriers, Peintres, etc., etc., et toutes autres personnes salariées. *Ne croyez pas les personnes qui vous diront qu'une loi semblable est impossible. Vous êtes le plus grand nombre de la population du Canada.*

Vous n'avez qu'à donner votre vote pour des hommes ou candidats, pour les différents parlements, Fédéral, Provincial et Municipal, aux prochaines élections, qui seront en faveur de votre loi et vous l'obtiendrez malgré toute opposition contraire.

*Il faut que nous oublions tous les anciens partis politique ; c'est-à-dire, plus de parties Bleu et Rouge ou Rouge et Bleu, et nous unir plus que jamais pour ne former qu'un parti, c'est-à-dire, Le parti de notre loi, le parti d'un tarif National des salaires, formé de toutes les nationalités qui composent la population du Canada.*

Avis à toutes les Unions Ouvrières de nous faire parvenir leur tarif de salaire qu'elle désirent faire adopter comme loi, avec toutes les modifications, afin que l'on puisse exposer devant le public un tarif complet aussitôt que possible. Il y va de vos intérêts.

## OUVRIERS!!!

Ouvriers! en vous abonnant au journal "Le Nôtre" vous servez doublement vos intérêts. Vous avez l'avantage de lire toutes les nouvelles condensées et de voir une partie de la somme versée pour l'abonnement consacrée à un fonds spécial d'élection pour défendre votre cause et faire élire vos candidats. Il y va de vos intérêts. L'abonnement au journal est des plus modiques : \$1.50 par année, 50c. comptant, 50cts. tous les quatre mois.

ON DEMANDE à emprunter \$6,800.00 à 6 par cent sur première hypothèque, s'adresser (capitaliste seulement) par lettre L. P. Bureau du Journal "Le Nôtre," No. 136 rue St. Laurent.

MAISON A VENDRE. — A vendre une magnifique maison en briques pressées, 6 logements, revenus \$75.00 par mois. Prix \$8,500, autres informations s'adresser R. S. Bureau du Journal "Le Nôtre," No. 136 rue St. Laurent.

A LOUER.—Chambre à louer garnie ou non garnie, rue Visitation, près de l'église St. Pierre, avec usage du Salon et de la Chambre de Bain, famille privée, pas d'enfants, préférable pour jeune fille ou une dame veuve, s'adresser A. B. Journal "Le Nôtre," No. 136 rue St. Laurent.

A VENDRE où à échanger pour propriété de ville, plusieurs terres où emplacements de village, près de Montréal, s'adresser en donnant tout les détails au sujet de la propriété à échanger à L. T. Bureau du Journal "Le Nôtre," No. 136 rue St. Laurent.

A VENDRE.—Un stock d'épicerie, coin de rue, une très bonne clientèle, loyer très modéré, raison pour vendre, mortalité, s'adresser immédiatement par lettre à "Epicerie," Bureau du Journal "Le Nôtre," No. 136 rue St. Laurent.

A VENDRE un stock de chaussures, avec possession de magasin et de logement immédiatement, loyer modéré, s'adresser à Y. Z. Bureau du Journal "Le Notre," No. 136 rue St. Laurent.

## ON DEMANDE.

On demande 100 petits marchands de journaux pour vendre le journal "Le Nôtre" dans les différentes parties de la ville. S'adresser au bureau, 136 Rue St. Laurent.

## Nos Annonceurs.

Voici la liste des noms des marchands, commerçants et hommes de professions dont on trouvera l'annonce dans les colonnes du journal. Nous recommandons fortement ces maisons à nos amis, lecteurs et abonnés.

- M. Lefebvre & Cie.,  
Chemin Papineau
- Marchand & Bérard,  
679 rue Ste-Catherine,  
Coin ouest de la rue Iberville
- J. Emile Vannier,  
107 rue St. Jacques,  
En face du Carré de la Place d'Armes
- T. Lapalme,  
96 rue St. François-Xavier
- Jos. Brunet,  
Bureau et atelier : Côte-des-Neiges
- Jos. Fortier,  
256 & 258 rue St. Jacques
- J. B. Boyer,  
Marchand de Tabacs et Cigars,  
1866 rue Ste. Catherine
- L. N. Desrosiers,  
675a rue St-Laurent,  
Vis à-vis la rue St-Outhbert



**" LE NOTRE "**

PUBLIÉ PAR

La Compagnie du Journal Le Notre

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

136 Rue St. Laurent. Bell Tel. 1286

**ANNONCES (Mesure Agate.)**

Première insertion . . . 10 cts. la ligne

Insertion subséquentes . . . 6 "

**ABONNEMENT.**

Edition Hebdomadaire . . \$1.50 par an

" " " " . . . 1.00 par 8 mois

" " " " . . . .50 par 4 mois

Livré à Domicile.

**OU EST LA FRANCHISE ?**

Notre journal n'était encore qu'à l'état embryonnaire quand notre grand confrère, "La Presse," nous souhaitait la bienvenue dans ses colonnes ouvrières en publiant l'entrefilet suivant :

Vendredi le 26 Juillet.

—Une circulaire nous annonce l'apparition d'un nouveau journal ouvrier à Montréal. Ce nouveau confrère aura pour titre "Le Notre." Nous souhaitons succès à ce confrère.

Ces lignes, malgré leur laconisme, ne nous ont pas paru contenir d'arrière pensée.

Nous nous trompions, car quelques jours plus tard, le même "grand" journal publiait, toujours dans ses colonnes ouvrières, la note suivante :

La semaine dernière, nous avons annoncé l'apparition prochaine d'un journal ouvrier. On nous prie de déclarer que les sociétés ouvrières ainsi que M. Urbain Lafontaine et les autres chefs ouvriers n'ont absolument rien à faire avec cette publication qui portera le nom "Le Notre." Si nous prenons la peine de faire cette remarque, c'est que les propriétaires de ce journal ne se font pas connaître dans les circulaires qu'ils font distribuer partout et que cela pourrait induire le public en erreur.

Nous laissons aux ouvriers le soin de juger du procédé.

L'auteur de la note ci-dessus aurait eu plus d'honneur à dire franchement toute sa pensée plutôt que de se retrancher derrière des suppositions vagues, malveillantes et hypocrites.

La mission du journal "Le Notre" est toute tracée, sans ambiguïté, sans équivoque, dans son programme.

C'est le journal de l'ouvrier et ce sera le journal des ouvriers tant que ceux-ci trouveront que leur cause y est défendue judicieusement, et d'une manière tout à fait désintéressée.

La compagnie du journal "Le Notre" n'est point formée de philanthropes, ni de bienfaiteurs de l'humanité mais d'ouvriers qui ont senti le besoin de s'unir et de s'aider pour défendre leurs intérêts.

La publication de leurs noms sur les circulaires n'eût rien éclairci de la situation équivoque où "La Presse" semble vouloir nous fourrer.

Pour les gens d'affaires qui ont répondu jusqu'à présent à l'appel contenu dans nos circulaires, ils se sont parfaitement renseignés sur la responsabilité, la franchise et la probité des propriétaires du journal et leur ont fait bon accueil.

Nos abonnés, ouvriers comme nous, ont compris ce qui leur était proposé. Nous leur demandons leur concours, de s'unir à nous, de nous donner un coup d'épaule. Et, convaincus eux aussi de notre parfait désintéressement, ils nous ont aidés.

Mais pour renseigner tous ceux qui s'intéressent à notre cause, qui est celle de tous les ouvriers (cause que M. Urbain Lafontaine et autres doivent avoir à cœur de défendre), nous dirons que l'adresse des bureaux du journal est bien la même qui a été publiée dans les circulaires et que là, la direction et les propriétaires du journal "Le Notre", seront prêts à fournir toutes les explications susceptibles d'intéresser les visiteurs et de répondre franchement et ouvertement aux questions qui leur seront posées.

**UN APPEL**

Tous les présidents et secrétaires-archivistes des différentes associations et unions ouvrières de la ville de Montréal et des environs sont priés d'assister à une assemblée qui sera tenue dans les bureaux du Journal "Le Notre" 136 Rue St. Laurent, Mercredi le 14 courant, afin de s'entendre et former une association dont le but sera d'élaborer un tarif national de protection des salaires et d'aviser aux moyens à prendre pour en obtenir l'adoption comme loi par les parlements.

Les présidents et secrétaires-archivistes des unions et associations suivantes sont spécialement priés d'assister à cette assemblée. Union des Briquetiers, union des Journaliers, union des Peintres-Décorateurs, No. 74, union des Peintres-Décorateurs, No. 222, union des Plâtriers, union des Plombiers, union des Tailleurs de Pierre, union des Maçons, Conseil de District des Charpentiers-Menusiers, union locale 134 des Charpentiers-Menusiers, union locale 311 des Charpentiers-Menusiers, union locale 376 des Charpentiers-Menusiers, union locale 666 des Charpentiers-Menusiers, union locale 801 des Charpentiers-Menusiers, ainsi que tous les présidents et sec.-archivistes des assemblées de chevaliers du travail, des organisations de chemins de fer et de toutes les unions de métiers.

Chaque association différente devrait se faire représenter par deux délégués au moins. On continuera à se réunir ainsi tous les Mercredis soir jusqu'à ce que tous les points de discussion soulevés aient été élucidés.

**La Taxe de l'Eau.**

Les réclamations au sujet de la taxe de l'eau pleuvent à l'hôtel-de-ville. Tous ceux qui payent des loyers de plus de \$120 par année trouvent, avec raison, la taxe trop élevée.

Nous tenons à avertir ici tous les ouvriers qui ont déjà reçu leurs comptes d'eau, que rien n'est changé tant qu'aux dispositions prises par le conseil de ville pour en égaliser la perception en quatre versements. Tous les trois mois il n'y aura qu'à payer le quart du montant porté sur les comptes et l'on se trouvera en règle avec la loi.

Ceux qui veulent bénéficier d'un escompte de 3 par cent devront payer le plein montant avant le 15 Septembre.

**On Demande des Agents**

On demande des Agents pour prendre des abonnements au journal "Le Notre" dans les différentes divisions de la ville et les paroisses environnantes, ainsi qu'à la Campagne et dans les autres villes et villages de la Province. S'adresser: "Le Notre," Bureau 136 Rue St. Laurent.

**A NOS COMMERCANTS**

**A Messieurs les Marchands et à tous les hommes d'affaires de la Ville de Montréal.**

**LISEZ...** Les grands avantages d'annoncer dans le nouveau journal "Le Notre," publié entièrement dans les intérêts des ouvriers et de toutes personnes salariées,

Pas moins de [10,000] dix mille numéros du journal seront offerts au public et distribués tous les samedis parmi toutes les Unions Ouvrières et les Sociétés de Bienfaisance de la Ville et des environs.

La plus grande question ouvrière

qui n'a jamais été traitée par aucun autre journal du pays, le sera ; c'est-à-dire un tarif national de protection des salaires des ouvriers, et autres personnes salariées. Par conséquent, tous les ouvriers de Montréal et des environs liront le journal "Le Notre."

A titre gratuit, une colonne de réclame sera publiée pour tous les annonceurs, disant à nos lecteurs, qui seront au nombre d'au moins de [50,000] cinquante mille, d'encourager les marchands ou commerçants qui annonceront dans leur journal "Le Notre," désignant leurs noms, adresses et leurs commerces, et cela sur la première page du journal.

Cette grande question ouvrière qui intéressera tout le monde et principalement les ouvriers et toutes les personnes salariées, créera la prospérité future, pour tous les ouvriers, surtout. Inutile de dire que lorsque les ouvriers feront de l'argent, les marchands, commerçants et manufacturiers en feront aussi ; alors il y va de vos intérêts d'encourager cette cause en annonçant dans leur journal "Le Notre."

Messieurs les marchands. Faites nous parvenir vos annonces au plus tôt et pas plus tard que les mercredi soir de chaque semaine. Les premiers rendus ; les premiers servis. L'espace des annonces est limitée. Nos prix d'annonces sont plus bas que ceux d'aucun journal de la ville, car nous n'avons pas les dépenses considérables des autres journaux. Les annonces à long termes surtout, seront publiées presque pour rien.

Messieurs les hommes d'affaires de Montréal et des environs, c'est pour vous le temps le plus propice d'annoncer à la naissance d'un nouveau journal traitant une aussi importante question qui intéressera tout le monde.

**AVIS** à tous marchands de journaux, épiciers, marchands de tabacs, commerçants, etc., de nous faire mander au plus tôt la quantité d'exemplaires du journal "Le Notre," qu'ils désireront avoir pour satisfaire leurs pratiques.

Bureau principal de la Compagnie du Journal  
**" LE NOTRE, "**

**No. 136 Rue St-Laurent**

BELL TEL. No. 1286

Heures de Bureau : de 9 a.m. à 10 p.m.

**LE NOUVEAU JOURNAL OUVRIER****LE NOTRE****JUSTICE ÉGALE POUR TOUS**

A tous les ouvriers, journaliers et autres personnes salariées, lisez les raisons pour lesquelles vous devez vous abonner au journal "Le Notre."

1er- Le journal "Le Notre" est publié entièrement dans vos intérêts.  
2me. Il a entrepris de défendre vos intérêts de toutes sortes et de toute manière et il est publié seulement dans ce but.

3me. Il s'engage à combattre pour faire adopter une loi établissant un tarif National de protection des salaires de tous les ouvriers, ou sinon de toutes les personnes salariées.

4me. De plus la direction du journal "Le Notre" s'engage de payer toutes dépenses des Candidats Ouvriers pour les différentes divisions Electorales de la Ville de Montréal, ainsi que d'Hochelaga Ouest et Maisonneuve, aux prochaines Elections Fédérales, Provinciales et Municipales, aussitôt qu'il aura obtenu dix mille [10,000] abonnés. Il y a de vos intérêts de vous abonner au plus tôt afin d'obtenir ce nombre et d'avoir le temps nécessaire de choisir des candidats qui défendront votre cause et travailleront pour vous obtenir obtenir votre Loi. Hâtez-vous, les élections peuvent arriver d'un jour à l'autre.

5me. Cette loi est l'avenir de vos familles.

6me. Cette loi vous fera gagner des salaires raisonnables pour donner l'éducation à vos enfants et le bien-être à vos familles.

7me. Vous avez des tarifs de salaires, des Sociétés ou Unions Ouvrières, mais qui ne sont pas respectés parce qu'il ne sont pas loi, nous allons combattre pour qu'il deviennent loi, aidez-nous en vous abonnants au journal "Le Notre," qui sera le votre en payant \$1.50 par année, 50 cts, comptant, 50 cts, tous les quatre mois, le journal sera livré à domicile.

Tailleurs de pierre, Maçons, Peintres, Plâtriers, Menuisiers, Maçons en brique, Charpentiers, Charretiers de Grosse Voiture, etc., à l'œuvre, abonnez-vous à notre journal et faites passer des résolutions dans toutes vos sociétés, adoptant le journal "Le Notre," comme votre journal officiel. Nous sommes à votre service.

La Cie du journal "Le Notre."

Bureau Principal, 136 rue St-Laurent

BELL TEL. No. 1286

Heures de Bureau de 9 hrs. A. M. à 10 hrs. P. M.

N.B.—Messieurs les Journaliers, Ouvriers, Charretiers, etc., il a aura dans tous les dépôts de journaux de la Ville, votre journal "LE NOTRE," entendez vous pour tout les acheter, pour pas qu'il en reste pas un seul, dans l'intérêt de votre cause.

**FAITS DIVERS.****Au Pole Nord en Ballon.**

Le congrès international de géographie siégeant à Londres a nommé un comité, dont le président est M. Joseph Hecker, qui sera chargé d'envoyer à toutes les nations civilisées du monde une note les priant d'entreprendre, une expédition d'exploration au pôle antarctique.

M. S. A. André à expliqué son plan pour atteindre le pôle Nord en ballon. Il a proposé que la date de départ soit fixée au premiers jours de l'été de 1896, de manière à arriver aux îles Norskoarne, situées à l'extrémité nord-ouest du Spitzberg, vers le milieu de juin. Le soleil dans cette région, a-t-il dit, est toujours, dans cette saison, au-dessus de l'horizon, ce qui fait que la température de l'atmosphère et celle du ballon seraient uniformes.

**Instruction Religieuse en Belgique.**

La chambre des représentants belges, par un vote de 70 contre 59, a adopté l'article 4 de la loi scolaire, rendant obligatoire l'instruction religieuse. Un grand désordre s'est produit pendant le vote, et la lecture du résultat a donné lieu à une scène tumultueuse.

**Mort d'un trappeur français.**

On annonce de Red Lake, (Minnesota) la mort de M. Pierre Bottineau l'un des derniers "coureurs des bois" et voyageurs français d'Amérique.

La plupart des trappeurs qui restent dans le Nord-Ouest sont des Canadiens ; mais Pierre Bottineau était Français. Etant encore enfant, il accompagnait son père, qui était aussi un trappeur, dans ses expéditions de chasse. Pierre Bottineau a eu aussi de bien curieuses aventures et a couru bien des dangers. En 1840, il se fixa à Saint Paul, mais il n'en continua pas moins à courir les prairies et les forêts, il s'en alla ensuite à Saint-Anthony et devint un des pionniers de Minneapolis. Il prit part à de nombreuses expéditions privées et militaires et conserva son domicile à Minneapolis jusqu'en 1855, époque à laquelle il alla s'établir à la prairie Baltimore où s'élève aujourd'hui la petite ville d'Osseo.

Pendant la guerre indienne de 1862, M. Pierre Bottineau rendit de grands services aux généraux Sibley et Sully.

**Est-ce bien vrai ?**

L'Armée du salut joue à la puissance coloniale. Le général Booth vient, en effet, de présenter au gouvernement canadien les plans d'une colonie que l'Armée du salut a l'intention de fonder dans cette contrée. Le général Booth a déclaré que son but n'est pas de transplanter au Canada l'écume des bas-fonds de Londres ; les émigrants seront, au contraire, choisis avec le plus grand soin. En retour, l'Armée du salut exige du gouvernement canadien une concession de terrain à chacun de ces nouveaux habitants. Le général Booth a promis que l'Armée du salut consacrerait la première année 125,000 dollars à l'établissement de cette colonie. Les années suivantes, elle en consacrerait 25,000. Il paraît qu'une foule d'émigrants, Anglais, Scandinaves, Australiens, ont déjà sollicité des concessions.

**Aux Meres de Famille,****LISEZ :**

C'est de votre intérêt d'encourager votre mari à s'abonner au plus tôt au Journal "Le Notre," pour la modique somme de \$1.50 par année, 50c. comptant et 50c. tous les 4 mois ; Vos enfants en bénéficieront plus tard en gagnant de meilleurs gages ; car nous allons travailler à leurs obtenir une loi à cet effet.

Abonnez vous en masse au Journal "Le Notre."

**L'UNION FAIT LA FORCE.**

**AVIS** à tous les journaliers, ouvriers et toutes autres personnes salariées, qui n'appartiennent pas encore aux différentes sociétés ouvrières, de les joindre immédiatement afin d'en augmenter le nombre pour combattre pour votre cause.

**LES ANARCHISTES**

La famille de Caserio.

A l'occasion de l'anniversaire de la mort de M. Carnot, le *Matin* donne quelques détails sur la famille de l'assassin.

La mère de Caserio habite toujours à Motta-Visconti, près de Milan. Elle est dans la misère. Les frères de l'anarchiste sont encore vivants. L'un, Jean, est entré comme valet de chambre au service d'une famille de Milan, mais sous le nom de sa mère.

Louis Caserio est toujours à Milan, mais il a quitté son commerce de marchand de vins. Il est actuellement courtier.

Les autres frères vivent à Motta-Visconti, où ils sont considérés comme d'excellents travailleurs. Deux sont bûcherons, le troisième est batelier. Enfin la sœur de l'anarchiste est employée dans une filature.

**L'ABUS DU PIANO**

Le docteur Waetzold, membre correspondant de l'Académie de médecine, vient d'adresser à cette docte assemblée un mémoire dans lequel il soutient que chlorose et la nervosité, dont souffrent tant de jeunes filles, doivent être pour une forte part attribués à l'abus du piano.

Il faudrait rompre, à l'en croire, avec la fâcheuse habitude de forcer les jeunes filles à taquiner l'ivoire avant l'âge de quinze à seize ans. Même après cet âge, il ne faudrait permettre les exercices qu'à celles qui ont une vocation indéniable et un solide tempérament.

Dans un tableau statistique dont il fait suivre son mémoire, le docteur montre que sur mille jeunes filles mises à l'étude du piano avant l'âge de douze ans, six cents étaient atteintes de troubles nerveux lorsqu'elles arrivèrent à leur majorité, tandis que le nombre des malades du même genre n'est que deux cents chez celles qui n'ont commencé leurs études de piano que plus tard et de cent seulement chez celles qui n'ont jamais touché un clavier.

L'étude du violon produirait, paraît-il, toujours d'après le docteur Waetzold, des effets plus désastreux encore.

Cette petite consultation est bonne à enregistrer... pas pour les fabricants de pianos, sans doute, mais pour les parents,—et leur nombre est légion,—qui, de gaieté et de cœur, sous prétexte de favoriser l'écllosion de quelque génie musical hypothétique, condamnent leurs enfants, dès l'âge le plus tendre, au supplice de la corde harmonique.



## Un Menage d'Ouvriers

L'Univers de Paris publie l'é-mouvante histoire que nous reproduisons ici :

Vous souvient-il, ami lecteur, de ce jeune ménage d'ouvriers dont je vous ai conté naguères la douloureuse histoire? Honnêtes, laborieux, s'aimant l'un l'autre à la passion, aimant le bon Dieu et le priant ensemble soir et matin, ils semblaient faits pour une existence heureuse dans son humilité, comme ces fleurettes qui vivent d'une goutte de rosée et échantent leurs parfums sous une touffe d'herbe.

Mais à ce bonheur, une condition manquait, sans laquelle la vie est sans joie et l'amour même le plus pur sans douceur, je veux dire ce nécessaire de substance temporelle que l'Évangile appelle le *Pain quotidien*. Le pain quotidien, cela signifie, dans la langue française et chrétienne, un salaire suffisant pour se loger, se vêtir, se nourrir pauvrement, et pour conserver à peu près intactes sa force, sa santé et sa vie.

C'est là tout ce que demandaient à la société ces deux enfants de la même ville, grandis ensemble, mariés à vingt ans, qui, en unissant leur travail à leurs destinées, avaient cru assurer leurs avenir matériel, en même temps que leur bonheur intime.

Deux ans d'expérience, de lutte pour la vie, de déceptions et de misères les avaient détrompés. Le salaire du mari à son atelier de petite ville, le gain de la jeune femme avec une machine à coudre achetée à crédit, atteignaient à peine cent francs par mois, soit à peu près le pain quotidien, objet de leur modeste ambition.

Mais les pauvres petits avaient compté sans le chômage de l'atelier pendant deux ou trois mois chaque année, sans le chômage de la machine à coudre par l'absence de travail, et plus encore par la maladie.

Les privations de tout genre, l'inquiétude du lendemain les dévoraient, les amoindrissaient de jour en jour, et ils étaient devenus si maigres, si diaphanes, que leurs corps ne laissaient presque plus d'ombre après eux.

Malgré tant de misères, un désir vivait toujours au fond de leur âme, et allait grandissant avec leur débilite, le désir de l'alouette de la fable qui, le printemps venu, "bâtit un nid, pond, couve et fait éclore."

Cette charmante et terrible maternité, si appelée et si redoutée en même temps, s'approche enfin de leur foyer, qu'elle emplit d'espérance. A force d'économies ils avaient acheté, préparé ce qu'il fallait pour le nouveau-né attendu. Leurs lettres me parlaient de ce petit enfant avec un accent de bonheur et d'émotion qui me faisait peur; car je me disais en les lisant: "Le pauvre naitra-t-il viable? Et s'il vit, avec quoi le nourriront-ils?"

O misère! qui change en source de tristesse toutes les sources de joie, et qui remplace, dans les yeux des jeunes mères, les sourires espérés par des larmes cruelles!

Le terme arriva, et voici la lettre que je reçus de mon jeune ouvrier. Je la transcris dans sa navrante simplicité:

"Nous n'avons vraiment pas de chance. Ma pauvre femme est accouchée d'un petit garçon mort-né, après neuf mois d'épreuves et de souffrances. Elle sera longtemps à se rétablir, et voilà deux jours et deux nuits que je reste à son chevet, avec ma mère pour me relayer. Tout était prêt, nous avions préparé un berceau et la layette, et aujourd'hui, plus rien.

"Je demande à Dieu de me donner du courage et des forces que nous trouvons dans la prière. Je vous en conjure, priez pour nous! nous en avons besoin.

"Je ne vous écris pas plus longuement; ma main tremble et mes yeux se mouillent... Je suis votre petit ami désolé, Louis."

J'arrête là mon récit, ne trouvant rien à ajouter à cette expression si simple, si résignée d'une grande douleur, que souffrent sans doute bien d'autres souffrances; et je laisse au temps, après Dieu, le soin d'adoucir le sort de ces pauvres enfants, pareil à celui de tant de ménages d'ouvriers.

Le Ciel me préserve d'en tirer argument contre la société, telle que l'a

faite depuis cent ans l'organisation ou plutôt le manque d'organisation de l'industrie, ni contre l'insuffisance du salaire, cause première et permanente des misères et des révoltes des classes populaires.

Il est certain qu'un jeune ménage sobre, laborieux et sage, n'ayant à nourrir ni vice, ni mauvaise habitude, devrait pouvoir se suffire par le seul travail de ses mains, alors même que la naissance d'un enfant viendrait accroître ses dépenses. L'office de la charité ne peut aller jusqu'à se charger de l'entretien des enfants de tous les pauvres gens, c'est-à-dire des trois quarts du genre humain, si ce n'est à titre exceptionnel et passager, et il semble que ce serait le cas où jamais de faire intervenir cette sœur de la charité privée qu'on nomme la justice sociale.

Mais comment? Sous quelle forme? Dans quelle mesure? Avec quelles ressources? Autant de problèmes redoutables, trop difficiles à résoudre pour que j'ose même les poser ici.

Dans l'espèce présente, par exemple, rien ne prouve que le salaire, évidemment insuffisant de mon jeune ouvrier, soit inférieur à ce que son patron ne pourrait faire, sans s'exposer à mourir de faim lui-même, à la suite de ceux qu'il emploie, et à leur grand dommage.

Ce salaire fût-il augmenté, la question de chômage resterait toujours là comme une épée de Damoclès suspendue sur toutes les têtes, et qu'il ne dépend pas du patron d'écarter, car la production doit nécessairement se mesurer sur la consommation, dont les variations échappent à tout réglément.

Le seul remède efficace et pratique à tant de maux, nous paraît être la liberté d'association, qui permettrait aux travailleurs de toute condition, ouvriers, employés ou patrons, grands ou petits commerçants, de s'unir non pas les uns contre les autres, mais les uns pour les autres, puisque tous ont besoin de tous et que la société ne peut se passer d'aucun d'eux.

De cette liberté sortirait sans doute, après des tâtonnements et des secousses inévitables, le réglément amiable des questions de production, de salaires, de participation aux bénéfices, qui se traiteraient de corporation à corporation, de syndicat à syndicat, au grand avantage de la paix sociale, plus nécessaire encore aux ouvriers qu'aux capitalistes.

En attendant, travaillons par la charité, par les œuvres de foi et de miséricorde, à adoucir le sort de ces petits ménages dignes d'intérêt et de compassion comme celui dont j'ai rappelé la triste aventure. Nous travaillerons ainsi au relèvement de la France; car, il ne faut pas se le dissimuler, la décroissance effrayante de notre population est due en partie à la misère des petites gens, à l'insuffisance de leur nourriture, à l'appauvrissement de leur sang; et, pour revenir à notre point de départ, il est certain que les pauvres jeunes mariés que nous avons laissés pleurant sur un berceau vide, ont peu de chances de le pouvoir remplir jamais, si leur condition matérielle ne change du tout au tout.

Pour transmettre la vie, il faut que la force vitale que chacun porte en ses veines reste entière et n'aille pas s'amoindrissant de jour en jour, par l'insuffisance meurtrière du pain quotidien.

A. DE SÉGUR.

## Nouvelles Condensées.

Kelly, le forçat qui s'était évadé samedi au pénitencier de Kingston, Ont. a été capturé lundi.

On blâme fortement les autorités chinoises pour n'être pas intervenu à temps pour empêcher le massacre des chrétiens à Ku-Cheng.

Le prince Ferdinand ne veut pas abdiquer pas plus qu'il ne veut renoncer à la foi catholique.

On vient de retrouver à Sand, dans le canal de Cornwall, le corps d'un fermier nommé Daniel McLaughlin qui s'est noyé pendant un moment d'aliénation mentale.

Des pluies diluviennes ont détruit la récolte du riz au Japon. Les habitants sont menacés de famine.

La nouvelle brasserie municipale de Pilsen, en Bohême, vient d'être en partie détruite par un incendie. Les pertes sont évaluées à un million de florins.

R. G. Stewart, ingénieur civil de la compagnie du Grand Tronc, s'est fait couper le pied par un train, dimanche, à Hamilton.

Des mécréants ont tenté de faire dérailler un train du Grand Tronc, près de la gare Davenport, dans Ontario, en attachant de grosses pièces de bois sur les rails. L'obstruction a été découverte à temps.

Un tremblement de terre vient de se produire à Krasnovodsk, en Russie, poste militaire le plus important de la région transcaspienne. Quinze maisons se sont écroulées, ensevelissant douze personnes sous les ruines.

Une servante du Rossin House, à Toronto, nommé Phœbé Young, s'est noyée accidentellement dans la baie, dimanche après-midi, en faisant une promenade avec un barbier nommé Garrison.

Une dépêche d'Anna, Illinois, annonce que tous les membres d'une nombreuse famille d'immigrants ont été empoisonnés par des champignons vénéneux qu'ils avaient pris pour des mousserons. Trois des enfants sont morts, et la mère et deux autres enfants étaient dans un état désespéré aux derniers avis.

Les pèlerins américains qui ont quitté New-York le 10 de juillet, sous la direction du révérend père Smith, des pères de la Miséricorde, sont arrivés à Lorette et seront à Rome, vendredi prochain.

Le commissaire de police Roosevelt, de New-York a reçu par la poste un colis contenant une bombe de dynamite qui fort heureusement n'a pas fait explosion quand elle a été ouverte par une employée du bureau de poste qui a voulu s'assurer du contenu de la boîte.

En cherchant à défendre un prisonnier que des vigiliants voulaient enlever du tribunal pour l'exécuter sommairement, le juge de Chaneyville, Texas, a été à moitié assommé d'un coup de crosse de revolver. Il a fallu l'intervention de plusieurs citoyens en armes pour arracher le prisonnier des mains de ses bourreaux improvisés.

## FAITS DIVERS

L'AFFAIRE HOLMES

UN RIVAL DU DR. MEYER

Après de longues et difficiles recherches, la police de Philadelphie est arrivée à établir qu'un nommé Holmes, qui s'est spontanément reconnu coupable dans cette ville d'avoir essayé de frauder une compagnie d'assurance sur vie, a commis un nombre presque incroyable d'assassinats, non seulement dans les villes les plus diverses des Etats-Unis, mais aussi au Canada.

Comme le docteur Meyer, condamné seulement aux travaux forcés à perpétuité par la cour d'assises de New-York, après un procès qui a eu un si grand retentissement, Holmes faisait métier d'assurer la vie des gens à son profit et de les assassiner ensuite. Coïncidence étrange, Holmes, encore comme le docteur Meyer, s'est fait prendre, après avoir fait disparaître un individu qu'il avait choisi pour complice, et nommé Pietzel. Mais Holmes pratiquait l'assassinat sur une bien plus grande échelle que Meyer. En effet, on vient de découvrir qu'il s'était fait construire à Chicago une véritable usine pour tuer les gens, et faire disparaître leurs corps. Bien plus, Holmes n'assassinait pas exclusivement pour frauder les compagnies d'assurances. Tantôt c'était pour s'emparer des biens de ses victimes, et tantôt simplement pour faire disparaître des témoins gênants.

Ayant capté la confiance d'un nommé Pietzel, qui demeurait dans l'Ouest, Holmes l'a pris ou du moins a fait semblant de le prendre pour associé, ou plutôt complice. Après l'avoir fait assurer, il l'a emmené à Philadelphie avec ses deux enfants,

et l'a fait disparaître. Puis s'étant procuré un cadavre, on ne sait au juste comment, il l'a porté dans la maison qu'habitait Pietzel. Holmes a incendié la maison, et, prétendant ensuite que le cadavre calciné que l'on avait retrouvé dans les décombres était celui de Pietzel, il a essayé de se faire payer le montant de l'assurance. Mais la fraude ayant été découverte, Holmes, qui ne tenait pas et pour cause, à ce que l'on fit une enquête, se reconnut spontanément coupable de tentative d'escroquerie. L'empressement même qu'il mit à reconnaître sa culpabilité, et l'impossibilité où il se disait d'expliquer ce qu'étaient devenus Pietzel et ses enfants, donna l'éveil aux détectives.

Sans rien dire de leurs soupçons, les détectives ont parcouru successivement les nombreuses villes dans lesquelles Holmes avait passé. C'est ainsi qu'ils ont retrouvé sa trace dans l'Ouest et au Canada. Arrivés à Toronto, province d'Ontario (Canada), il y a quelques semaines, les détectives ont visité une maison que Holmes avait habitée un certain temps avec les enfants de Pietzel. Ils ont pratiqué des fouilles dans la cave, et n'ont pas tardé à exhumer les corps des deux enfants. Le doute n'était plus possible, Holmes les avait assassinés, et il a été décrété depuis d'accusation pour meurtre au Canada. Mais, dans le cas où son extradition serait demandée, il n'est pas probable que Holmes soit jamais livré aux autorités canadiennes.

En effet les détectives, poursuivant leur enquête, ont découvert que Holmes avait commis plusieurs autres assassinats aux Etats-Unis, et notamment à Chicago. D'ailleurs, quoique l'on ait la certitude qu'il a assassiné Pietzel, on ne sait pas encore où il a tué et caché ensuite le corps; mais il est très probable que c'est à Philadelphie même. La découverte la plus importante, est celle que l'on vient de faire à Chicago, où Holmes passe pour avoir fait disparaître également plusieurs personnes. Une perquisition a été faite dans une maison que Holmes s'était fait construire dans cette ville, et l'on a constaté

avec stupéfaction qu'elle était aménagée comme un véritable coupe-gorge, avec cabinets noirs, trappes, portes et couloirs secrets. Le calorifère qu'il avait installé dans le sous-sol semble être construit exprès pour brûler des corps humains et à tout l'air d'un four à crémation. Bien plus on a trouvé au four de ce prétendu calorifère, des ossements calcinés que l'on a tout lieu de croire provenir de quelques-unes des victimes de Holmes.

L'enquête se poursuit, et aucun effort ne sera épargné pour élucider le mystère qui enveloppe encore la disparition ou plutôt l'assassinat de Pietzel. Dans tous les cas, des charges suffisantes ont déjà été relevées contre Holmes pour qu'il soit mis en jugement pour assassinat soit à Philadelphie, soit à Chicago. Mais ce qu'il y a de presque incroyable, c'est que Holmes ait pu commettre tant de crimes, et faire disparaître tant de personnes sans être découvert plus tôt.

A Messieurs les Marchands, Hommes d'affaires et Ouvriers,

LISEZ :

LA COMPAGNIE DU JOURNAL "LE NÔTRE"

Se charge de toutes sortes d'impressions, tel que, Entêtes de comptes, Cartes d'affaires, Lettres funéraires, Circulaires, etc., etc., à des taux défiant toute compétition.

Nous sollicitons une part de votre patronage.

Toute commande remplie dans le plus court délai. Vous pouvez donner vos ordres par téléphone.

Nos bureaux sont ouverts de 9 a. m. à 10 hrs. p. m., tous les jours.

La Compagnie du Journal "Le Notre,"

BUREAU PRINCIPAL :

No. 136 Rue ST-LAURENT,

BELL TEL. : 1286.

## Voyage de Plaisir

Le passage sera payé à toutes personnes venant d'un quartier éloigné!

## LISEZ CECI

Vous êtes prié de donner une attention spéciale, on dit que c'est à la MAISON BLANCHE, que sont les plus bas prix.

## LISTE DE PRIX EXACTE.

Flanellette Blanche 3 cts. valeur de 10 cts.  
Flanellette de couleur, 4 1/2 cts. valeur de 15 cts.  
Flanellette à jupe 1 verge de large 10 cts. valeur de 15 cts.  
Coton à tablier, 36" pes., de large, 7 et 8 cts. valeur de 10 cts.  
Coton carrotté de couleur, 4 1/2 cts. valeur de 7 cts.  
Coton frippé "Sea Sucker," 8 cts. valeur de 12 cts.  
Coton à drap 8 1/4 jaune et blanc 17 cts. valeur de 25 cts.  
Coton blanc circulaire pour oreiller 10 cts. valeur 18 cts.  
Coton jaune de 36 pouces de large 31 cts.  
Coupons de coton jaune 5 cts. valeur extra.  
Coupons de Coutil à 7 cts. - Coupons de batiste à 5 cts.  
Coupons de net pour porte et chassis depuis 15 cts.  
Coupons d'étoffes à robes à 5, 8 et 10 cts. valeur double.  
Indienne Ashton, 7 1/2 cts. valant 12 cts.  
Châles de couleur à 6 cts. valeur double.  
Etoffes à robes nouvelles c'est là qu'on les trouvent.  
Cachemire de couleur tout laine 25 cts. valeur 35 cts.  
Cachemire noir à partir de 15 cts.  
Cachemire noir tout laine pour 25, 35, 40, 45c valeur extra  
Satin soleil noir et couleur à 49 cts. c'est toute beauté.  
Serge de Mer à 49 cts. valant 75 cts.  
Etoffe à robe "plade" de toute couleur à 25 cts valant 35 cts.  
Serge de couleur à 20 cts. valant 25c. Melton de couleur 6 1/2c. valant 10c.  
Crepe de laine noir JOB à 30 cts. valant 75 cts.  
Frangé de laine noir et couleur 1ct. la verge.  
Chemise en laine pour hommes 35 cts. valant 50 cts.  
Chemises de flanellette à 20 cts. valant 25 cts.  
Chemise blanche non repassée 25 cts. valant 40 cts.  
Tweed de toutes sortes et de tout prix.  
Serge noir pour habillement depuis 95 cts. valant \$1-25.  
Gant de cachemire noir 10 cts. valant 20 cts.  
Gant de coton noir et couleur 5 cts. valant 10 cts.  
Gant de soie 10c. valant 25c Petit bas de coton et couleur 2c. la pair.  
Bas de cachemire noir pour dame 18 cts. valant 25cts  
Mouchoirs blanc bord de couleur 3 et 4cts. valant 10 cts.  
Corsets de toutes sortes, bien bon à 30 cts.  
Corsets Overs size depuis No. 30 à 40 pour 75cts valant \$1.50  
Fil noir et blanc 200 verges 2c. Fil noir et blanc 300 vg. 4c.  
Laine de Berlin et laine Sheltand à 4 cts.

MARCHAND & BERARD,

679 Rue Ste. Catherine

Coin ouest de la rue Iberville.

MARCHAND & BERARD

A LA MAISON BLANCHE



**AVIS**

L'hospitalité de nos colonnes est gratuitement offerte aux différentes associations et unions ouvrières pour la publication d'annonces, rapports, comptes rendus, etc., etc.

**Nouvelles Ouvrières**

La fête du travail à Québec : Il a été virtuellement décidé que la messe serait, cette année, célébrée à l'église du faubourg St Jean-Baptiste. La procession aura lieu immédiatement après la messe et défilera par les rues St Jean, De La Fabrique, Buade, Côte de Lamontagne, Des Sœurs, Dalhousie, St Paul, St Joseph, De La Couronne, St Vallier, Boulevard, Langelier, Colomb, Bayard, Massue, St Luc, St Vallier, St Joseph, jusqu'à la place Jacques-Cartier, où la procession se dispersera. La procession promet de prendre des proportions inouïes à Québec. La grande majorité des marchands et industriels y prendront part avec chars allégoriques. On assure aussi que l'invitation de prendre part à cette fête a été reçue avec enthousiasme par les sociétés nationales de bienfaisance, agricoles et autres des paroisses environnantes.

A une réunion du Conseil Central des Métiers et du Travail on s'est occupé de la question des délégués au Congrès ouvrier du Canada qui s'ouvrira le 3 septembre, à London, Ont. Il a été décidé, sur proposition de M. Jos. Béland, que le Conseil envoie un délégué seulement au Congrès. Cette proposition a été adoptée après une vive opposition. Il y avait un groupe de délégués qui aurait désiré envoyer deux représentants au Congrès et un autre groupe qui voulait en envoyer trois. La somme de soixante et quinze piastres lui a été votée pour ses dépenses. Au cas où M. Ryan serait empêché de se rendre à London, il serait remplacé par M. Urbain Lafontaine, qui a été élu substitut.

A sa dernière assemblée, l'Union des plâtriers a décidé de s'amalgamer à l'Union Internationale des plâtriers de l'Amérique. Une somme de cinquante dollars a été votée pour les cigariers en grève. Il a été également décidé d'accepter l'invitation du Conseil Central des Métiers et du Travail de prendre part à la démonstration et au pique-nique du premier lundi de septembre.

Le Conseil Central des Métiers et du Travail de Toronto, a choisi MM. D. J. O. O'Donoghue, David A. Carey et M. Marsh comme délégués au Congrès ouvrier du Canada. Ces Messieurs sont bien connus des ouvriers organisés de Montréal.

L'Union Typographique de Montréal a décidé que ceux de ses membres qui seraient surpris à fumer d'autres cigares que des cigares d'union, ou qui achèteraient d'autres marchandises faisant concurrence au travail organisé, seraient passibles d'une amende de 25 sous pour la première offense, et puni encore plus sévèrement pour une deuxième faute. Il a été aussi décidé unanimement de prendre part à la fête du travail et d'inviter l'Union Typographique Jacques-Cartier ainsi que l'Union des Pressiers No 52 à s'unir à l'Union de Montréal pour marcher ensemble dans les rangs de la procession. C'est là une excellente idée.

La convention du parti du peuple en session à Columbus, Ohio, vient de choisir comme son candidat à la présidence des Etats-Unis, pour les élections de 1896, Eugène V. Debs, président de l'American Railway Union, actuellement en prison pour avoir refusé d'obéir à un ordre du juge Woods, lui enjoignant de faire cesser la grève des chemins de fer, l'année dernière.

La législature de l'Etat de l'Illinois a enfin adopté la mesure proposée à l'effet de créer un bureau d'arbitrage du travail. L'ex-général des sans-travail, \*S. Coxe, a été choisi comme candidat au poste de gouverneur de l'Etat de l'Ohio, par les populistes.

Le pique-nique des typos de l'imprimerie Nationale à Ottawa, doit avoir lieu le 20 Août.

La grève des tailleurs et couturiers à New-York, continue. Il appert que les patrons ne veulent pas céder, contrairement à ce qui avait été annoncé auparavant.

Les femmes employées à la fabrication des cigarettes, à Mexico, ne pouvant obtenir ce qu'elles demandaient, en faisant grève, ont ouvert une fabrique coopérative.

Les différends entre les entrepreneurs de bâtisses de Toronto et leurs employés vont amener une crise et causer probablement une grande grève en cette ville. Les ouvriers paraissent confiants dans l'issue de la crise, forts de l'appui de l'Union Internationale.

Le chroniqueur ouvrier de l' "Evénement" fait aux typographes de Québec un appel énergique qu'il termine comme suit.

"Ne savez-vous pas, mes amis, qu'à Québec même, l'on est en train de fonder une imprimerie où l'on n'emploiera que des femmes, et qui va bientôt accaparer une certaine partie des impressions qui se font actuellement dans les imprimeries où vous gagnez le pain de votre famille. Nous sommes en position de vous informer qu'un patron d'imprimerie de cette ville a déjà perdu le contrat d'une publication périodique que cette nouvelle imprimerie lui a enlevé. Le résultat de cet état de choses, c'est qu'à l'avenir deux familles vont être privées du produit que rapportait le travail que faisaient ces deux typographes pour l'impression et la composition de cette publication. Si vous n'y prenez pas garde vous serez avant longtemps, réduits à un chômage permanent."

M. Sovereign grand maître des Chevaliers du Travail cherche dans le Kansas, des terres pour y établir les sans-travail des Etats-Unis. Il devrait songer que la sécheresse est à peu près continuë dans cet état et que sans pluie la culture est impraticable.

Les Etats-Unis comme la Canada ont d'immenses régions que l'on devrait mettre à la disposition des gens sans travail, mais en n'oubliant pas de les assister à vivre pendant les premiers mois d'occupation.

Emma Goldman, l'apôtre anarchiste de New-York, ayant voulu haranguer les couturiers en grève, l'autre jour, "la chef", lui répondit : "Nous avons nombre des nôtres qui parlent tout aussi bien que vous et ce qui plus est, surtout nous donner de meilleurs conseils."

Voilà une femme qui sait ce dont ses sœurs ont besoin.

Le Conseil Central des Métiers et du Travail de Toronto vient de nouveau de condamner le projet du Gen. Booth, père des salutistes, qui veut coloniser notre ouest canadien, avec des gens de sac et de corde, recrutés en Angleterre.

Carl Brown, le lieutenant du fameux général Coxe, vient d'abandonner la fille de son chef, qu'il a épousée il y a quelques semaines. Coxe est à la recherche de l'abandonnée.

Charles E. Poe, typographe, de Cincinnati, Ohio, a fait 76,300 ems, hier, sur la machine Mergenthaler, en 7 heures et 56 minutes. On lui portait la copie et on enlevait les sings. Poe bat le record par 1.300 ems.

Les directeurs de l'usine métallurgique de Baltimore, Maryland, viennent d'augmenter de 10 pour cent les gages de leurs 700 employés.

Il paraît que certaines gens demandent des prix et des souscriptions pour la Fête du Travail, sans y être autorisées. Les collecteurs orthodoxes sont munis d'un certificat portant le sceau du Conseil Central.

**Capture du Serpent de Mer.**

Le fameux et authentique serpent de mer, qui faisait depuis quelques semaines l'admiration des voyageurs et touristes parcourant le détroit du Long Island, a été capturé, dans les circonstances les plus dramatiques dans la rivière de l'Est à New-York, et chacun pourra bientôt le voir, moyennant une petite rétribution au profit de quelque bonne œuvre.

Que les sceptiques, qui insinuaient malicieusement que les serpents de mer étaient des produits d'imagination excitées par l'abus du whiskey, ou même affreuse calomnie! des inventions de reporters à bout de copie, soient à jamais confondus! Nous le répétons, tout le monde à New-York pourra, à très bref délai, contempler un véritable serpent de mer. Après avoir parcouru le détroit, le monstre a eu la fatale curiosité de descendre la rivière de l'Est, et ce qui est beaucoup plus dangereux, de visiter le pénitencier de Blackwell's Island, où sont enfermés tant d'ivrognes qui ne voyaient que des rats, de cave sans doute, dans leurs hallucinations alcooliques. Mais depuis la fameuse évocation de Ludlow street, les gardiens de toutes les prisons de New-York sont sur le qui vive. Or, trois des gardiens de Blackwell's Island, qui étaient de faction sur la rive, voyant approcher le monstre à la tombée de la nuit, l'ont sommé selon la consigne, de s'arrêter ou de passer au large. Mais le serpent de mer, ne les ayant sans doute pas compris, a continué à s'avancer vers l'île. Trois coups de carabine ont retenti alors simultanément, et le serpent de mer, mortellement blessé, après avoir cinglé l'eau de sa queue et soulevé des flots d'écume, s'est retourné sans dessus dessous et a été alors facilement capture par les trois gardiens, qui lui passant une corde autour du cou, l'ont traîné péniblement devant le directeur du pénitencier. Mais le monstre était déjà mort. Néanmoins, la nouvelle de sa capture s'est répandue avec la rapidité de l'éclair, et pendant toute la nuit l'infortuné directeur du pénitencier a reçu des dépêches de curiosités lui offrant des sommes invraisemblables pour la dépouille du monstre. Mais un reporter, plus malin, a réussi à se faire donner le serpent de mer, en jurant que son journal s'empresserait de l'exhiber au profit d'une œuvre de charité.

Telle est la version officielle et indiscutable de la capture du serpent de mer à New-York. Toutefois, un négociant peu scrupuleux et qui ne manquera jamais l'occasion de se faire une réclame, menace maintenant de revendiquer le serpent de mer devant les tribunaux comme étant sa propriété. Le négociant en question prétend que c'est lui qui fournit la plupart des animaux exotiques aux cirques ambulants, et que le prétendu serpent de mer n'est qu'un python qu'il avait fait venir des Indes avec sept ou huit autres et qui, étant mort, vers la fin du voyage, avait été jeté par-dessus bord. Mais cette histoire si intéressée et si suspecte est démentie par tous les naturalistes qui ont examinés le monstre et qui déclarent que c'est un "serpent d'une espèce qui n'a pas encore été classée, et muni de nageoires qui lui permettent de voyager sur l'eau!" Il a 25 pieds de long, et 168 pouces de circonférence à la partie la plus épaisse du corps. Sa tête, quoique d'une grosseur extraordinaire, a bien la forme de celle d'un serpent, et sa gueule, qui a environ six pouces d'ouverture, est garnie d'une double rangée de dents recourbées. L'heureux reporter, qui a réussi à se faire donner le serpent de mer, l'a fait transporter au bureau de son journal dans une énorme barrique, dans laquelle il avait fini par le faire entrer en l'enroulant.

**JOSEPH FORTIER**  
FABRICANT-PAPETIER,  
256 et 258, RUE SAINT-JACQUES,  
MONTREAL.  
Assortiment complet de fourniture de Bureaux.  
Spécialité : Ouvrages fabriqués sur commande.

**LION BRAND**

**CONFITURES, GELEES et MARMELADES de FRUITS**

Garanties Fruits et Sucre

**Pour Ménages et pour le Commerce**

Spécialement préparées pour l'usage des PATISSIERS, BOULANGERS, CONFISEURS, Etc.

Pour Ménages, Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, Etc., Etc., Etc.

PRIX SPÉCIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2000 lbs.) Aussi, VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. CONSERVES AU VINAIGRE, Etc.

La plus grande Usine du genre dans la Puissance. **MICHEL LEFEVRE & CIE**, Négociants Industriels  
MONTREAL.

**PIQUE-NIQUE DES PEINTRES.**

L'Union des peintres No. 74, se propose de donner le 24 de ce mois, un grand pique-nique, où il y aura toutes sortes de jeux et amusements, entre-autre un grand match de crosse entre deux clubs de Montréal et des environs. Les organisateurs sont à l'œuvre et sont confiants dans la réussite.

Le programme des jeux et amusements comporte un match de crosse pour une coupe magnifique, un concours "tug of war" entre les peintres travaillant dans les bâtisses.

Le pique-nique aura lieu au Parc Mont Royal.

**OUVRIERS.**

Tous les Journaliers  
" Tailleurs de Pierre  
" Plâtriers  
" Briquetiers ou Maçons en Briques.

Tous les Peintres  
" Charpentiers  
" Menuisiers  
" Forgerons  
" Electriciens  
" Cordonniers  
" Cigariers  
" Tailleurs en Cuir  
" Monteurs, etc., etc., etc.

Ainsi que toutes les autres personnes salariées devraient s'abonner au journal "Le Nôtre." Seulement \$1.50 par année, 50 cts. comptant, 50 cts. tout les 4 mois. Le journal "Le Nôtre," est le seul publié entièrement dans les intérêts des personnes ci-dessus mentionnées afin d'obtenir une loi régularisant leurs salaires.

Le journal est en vente dans tout les dépôts de journaux de la ville à 3 centins le numéro.

**UNIONS OUVRIERES !!!**

Tous les Chevaliers du Travail, tout les membres des Unions Ouvrières, tous les membres d'autres associations de personnes salariées devraient s'abonner au journal "Le Nôtre," seulement \$1.50 par année, 50 cts. comptant, 50 cts. tout les 4 mois; Pour obtenir une loi, leur donnant des salaires raisonnables.

Le journal est en vente dans tout les dépôts de journaux de la ville à 3 centins le numéro.

**Magasin de Thé Kobe.**

**N'oubliez pas**

De visiter le **MAGASIN DE THÉ KOBE**, 675 Rue St. Laurent, Vis-à-vis la rue Cuthbert, où vous trouverez un assortiment complet de Vaisselles, Verreries, Ustensiles de cuisines en granit et Articles de Fantaisies à des prix modérés.

SETS à dîner (nouveau genre 98 morceaux).....	\$5 50
SETS à souper (44 morceaux).....	2.25
SETS à Toilette (10 morceaux).....	2.25
SETS de Toilette (10 morceaux).....	3.50

J'ai aussi un assortiment complet de Thés, Cafés, Epices, Extraits triple concentrés, etc., etc.

Japon de choix, 40, 50 & 60 cts. la livre. Très bon, 20, 25, 30 & 35 cts. la livre. Sasseur de Thé Japon 5 livres pour \$1.00.

VERT: 1er choix, 40, 50, et 60 cts. la livre. Exquis: 20, 25, 30 et 35 cts. la livre.

NOIR: 1er choix, 40, 50 et 60 cts. la livre. Très bon 30 et 35 cts. la livre.

ASSAM de premier choix à 60 cts. la livre.

CEYLON de premier choix 50 et 60 cts. la livre. PEHOE ORANGE 60 cts. la livre.

Tous les Epices sont garanties pures, telle que Poivre blanc, Poivre noir, Cannelle, Clous, Gingembre, Epices mélangées pour gateaux, Poudre à pâte, Celeri, en poudre, Marjolaine, Thym, Saugé, etc., etc.

Des billets seront donnés pour tout achat, allouant de 15 à 20 p.c.

Une réduction sur le thé en boîte de 5, 10 et 20 livres.

**Magasin de The Kobe, - - - 675 RUE ST-LAURENT.**  
(Vis-à-vis la rue Cuthbert.)  
LOUIS N. DESROSIERS, - - - Prop.

**J. EMILE VANIER**  
Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique.  
**INGENIEUR CIVIL, ARPEUTEUR**  
107 Rue St-Jacques, 107  
En Face du Carré de la Place d'Armes.  
Demande de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger.

Bureau et Atelier Cote-des-Neiges,  
**MONTREAL**  
Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris.

**J. BRUNET**  
Manufacturier et Importateur de Monuments en Marbre et Granit. Ouvrages de bâtisses, et de Cimetières, etc., de toutes descriptions. En gros et détail. Estimations données sur application. Côte-des-Neiges, Montréal. Téléphone Bell 4666. Connection gratuite pour Montréal.

**\$90.000**

A 4 1/2 par cent.

Argent à prêter sur Hypothèque, Billets, Police d'Assurance de vie, aux taux les plus réduits. Ventes et Achats de Propriétés, à la Ville et à la Campagne.

Les capitalistes trouveront de grands avantages en nous confiant leurs placements.

S'adresser à  
**T. LAPALME,**  
Notaire et Commissaire  
No. 93 Rue St. François-Xavier  
Telephone Bell 2472. Des Marchands No. 424

**J. B. BOYER**

No 1866

Rue Ste-Catherine

Magasin de TABACS et CIGARS

DE L'UNION.

Vous trouverez à cet établissement de bons Cigars de l'Union et une magnifique Salle à fumer. Vous n'aurez qu'à demander le Journal "Le Nôtre," qui est en vente à ce magasin pour y passer une heure agréable. Ouvriers encouragez le magasin de l'Union.

J. B. BOYER,  
No. 1866 rue Ste-Catherine.